

Annex II

Confidential *EX PARTE* only available to the Yekatom Defence and the Registry

Registry's Transmission of the Declarations made by Defence Witnesses D29-6040, D29-6045, D29-6047, D29-6049, D29-6031, D29-6050, D29-6028 and D29-6048 pursuant to Rule 68(2)(b) of the Rules of Procedure and Evidence

[ICC] CONFIDENTIAL**ATTESTATION DE LA PERSONNE AYANT FOURNI UN TÉMOIGNAGE
PRÉALABLEMENT ENREGISTRÉ COMME PRÉVU À LA RÈGLE 68-2-b-iii
DU RÈGLEMENT DE PROCÉDURE ET DE PREUVE**

Je soussigné, Jean Francis BENAM

Né le 8 Mars 1983

à Bossangoa, République Centrafricaine,

Carte d'identité n° [REDACTED], délivrée [REDACTED] et [REDACTED]
[REDACTED]

certifie, en présence de [REDACTED]

que le contenu :

- (i) Du témoignage préalablement enregistré que j'ai fourni le :
 - (a) 6 juin 2024, , enregistré sous le numéro d'enregistrement de l'élément de preuve (ERN) CAR-D29-0009-0708 ;
 - (b) Des matériaux associés enregistrés sous les ERN : CAR-V45-0000020 et CAR-V45-0000021

Que j'ai relus le 25 juin 2024.

sont, pour autant que je le sache et m'en souviennne, véridiques et exacts, sous réserve des modifications apportées.

J'atteste avoir reçu une copie de l'article 70 du Statut de Rome. J'ai été informé, dans une langue que je comprends, que je pouvais être poursuivi pour faux témoignage devant la Cour si le contenu du témoignage préalablement enregistré et des matériels associés n'était pas véridique.

[ICC] CONFIDENTIAL

Date : 26 juin 2024

Lieu : Bangui, République centrafricaine

Lieu : La Haye, Pays-Bas

Signature du déclarant

Signature du fonctionnaire habilité

(en vidéoconférence)

(en vidéoconférence)



[ICC] CONFIDENTIAL**DÉCLARATION DU FONCTIONNAIRE HABILITÉ EN VERTU DE LA
RÈGLE 68-2-b-iii DU RÈGLEMENT DE PROCÉDURE ET DE PREUVE**

Je soussignée, [REDACTED], fonctionnaire habilitée en vertu de la règle 68 du Règlement de procédure et de preuve, atteste que :

Le 26 June 2024 , en vidéoconférence depuis Bangui, la personne suivante s'est présentée devant moi :

Jean Francis BENAM

Né le 8 mars 1983

à Bossangoa, République Centrafricaine

Carte d'identité [REDACTED] délivré par le DGPC, ci-après « le témoin ».

J'atteste que le témoin a confirmé :

- Qu'il s'est vu remettre :
 - (i) Le témoignage préalablement enregistré qu'il a fourni 6 juin 2024, enregistré sous le numéro d'enregistrement de l'élément de preuve (ERN) CAR-D29-0009-0708,
 - (ii) Les matériaux associés enregistrés sous les ERN : CAR-V45-0000020 et CAR-V45-0000021.
 - qu'il s'est vu donner la possibilité de lire le témoignage préalablement enregistré et les matériels associés, dans une langue qu'il comprend, et qu'il a lu ledit témoignage et les matériels associés ;
 - Le témoin indique avoir lu son témoignage le 25 juin 2024 ;
 - que le témoignage préalablement enregistré était le sien ;
- et

[ICC] CONFIDENTIAL

- que le contenu du témoignage préalablement enregistré et des matériels associés étaient, pour autant qu'il le sache et s'en souvienne, exact et véridique, sous réserve des modifications qu'il a apportées.

J'atteste que le témoin affirme faire l'attestation de façon volontaire, sans être indûment influencé.

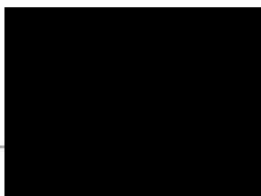
J'atteste que le témoin s'est vu remettre une copie de l'article 70 du Statut de Rome et qu'il a été informé, dans une langue qu'il comprend, qu'il pouvait être poursuivi pour faux témoignage si le contenu du témoignage préalablement enregistré et des matériels associés n'était pas véridique.

Observation :

Date : 26 Juin 2024

Lieu : La Haye, Pays-Bas.

Signature du fonctionnaire habilité

A black rectangular box redacting the signature of the authorized official.

[ICC] CONFIDENTIAL

**MODIFICATIONS APPORTÉES AU TÉMOIGNAGE PRÉALABLEMENT
ENREGISTRÉ**

Je souhaiterais faire une seule modification au paragraphe 37 de ma déclaration car je note qu'il y a eu une faute de frappe :

- La colonne ECOLAGE si l'école prend en charge les frais de « maître parent ».

Je n'ai pas d'autres commentaires, clarifications ou corrections à faire à mon témoignage préalablement enregistré, ainsi qu'aux documents qui y sont associés.

Le témoin a apporté cette modification le 25 juin 2024.

Date : 26 Juin 2024

Lieu : Bangui, République centrafricaine

Signature du témoin

Jean Francis BENAM

